



Militant pour la reconnaissance de la diaspora de la première heure, Edmond Simeoni fait partie des fondateurs de l'association Corsica Diaspora qui vise à réunir les Corses du monde entier. Récemment, certains



## Diaspora corse : 60 ans de lutte

Après des décennies de revendications, les Corses de l'extérieur sont enfin représentés au sein des institutions de l'île. Un événement historique

par **Marine STROMBONI**  
mstromboni@laprovence-presse.fr

Une identité, ce n'est pas seulement un état civil, un lieu de résidence ou une langue. Une identité, c'est aussi des souvenirs, des valeurs transmises de génération en génération et un attachement à une terre, qu'importe la distance qui nous en sépare. Évalués à environ un million et bien que tous ne partagent pas ce sentiment identitaire, de nombreux Corses de l'extérieur se revendiquent d'une culture insulaire et ce, même quand leur départ remonte à plusieurs décennies voire à plusieurs générations.

"La genèse de la diaspora corse commence très tôt, raconte Edmond Simeoni. En consultant les ouvrages de l'historien Michel Vergé-Franceschi, on remarque qu'à partir de 1500, les Corses sont particulièrement nombreux, notamment à Marseille."

Cette omniprésence dans la cité phocéenne et sa région est due à la fois à la proximité géographique de l'île, mais aussi aux implications militaires, sociales et économiques des Corses sur ce territoire.

"La plus importante population de Corses sur le continent se situait dans la région de Marseille et Toulon, poursuit Edmond Simeoni. Mais surtout à Marseille, où les Corses se sont particulièrement développés, installés, enracinés." Et où ils se sont surtout, organisés en réseaux.

Cette communauté lutte depuis des années pour obtenir la reconnaissance de ses pairs, au sein de la société et des institutions

de Corse. "À partir de 1960, j'ai fait partie des initiateurs du dossier de la diaspora corse, se souvient le docteur Simeoni qui a passé une quinzaine d'années à Marseille dès 1952, lors de ses études. Et la première difficulté que nous avons rencontrée portait simplement sur la dénomination. Les gens pensaient alors que le terme de diaspora ne concernait que les juifs. Aujourd'hui, on constate, comme nous l'avions pressenti, que la diaspora, les diasporas sont des phénomènes mondiaux que l'on observe sous

**"Un premier pas, modeste mais certain a été franchi."**

EDMOND SIMEONI

toutes les latitudes, et qu'il est nécessaire qu'elle ait droit de cité."

Alors, pour donner à cette revendication plus de poids, les membres de la diaspora ont commencé à se fédérer, à prendre position, à s'engager sur les questions de rapport avec l'île et pendant les jours funestes qu'a connu la Corse.

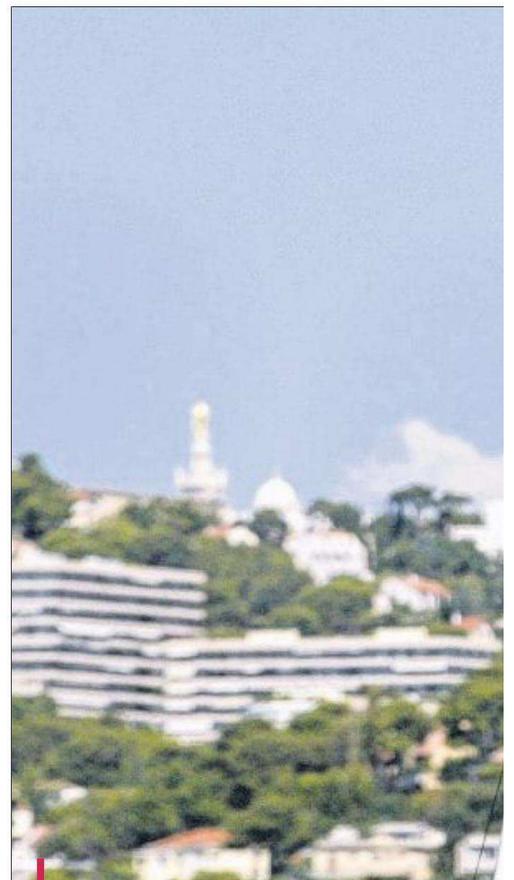
Cette communauté d'exilés, de Corse pas tout à fait comme les autres, a ainsi progressivement été admise par la société insulaire jusqu'à franchir, en début d'année, une étape cruciale de son histoire. "Aujourd'hui, il y a enfin une reconnaissance officielle, note Edmond Simeoni. Le président des groupements corses de Marseille, Jean Dal Colletto, a été élu au conseil économique social et

environnemental de la Corse (Cesec) qui a créé cette année, pour la première fois, une section réservée aux Corses de l'extérieur."

Ainsi, la diaspora dispose-t-elle désormais d'une voix autonome qu'elle peut faire entendre au sein de la collectivité de Corse. Et son représentant a même été élu président de la commission Europe, relations internationales Euro-région, Méditerranée, diaspora du Cesec, preuve que sa présence est tout sauf symbolique. Mais si un premier pas vient effectivement d'être franchi, le chemin vers la reconnaissance est encore long. Le terme même de diaspora n'est pas encore entièrement admis et n'est ainsi pas employé dans la dénomination de la fonction de Jean Dal Colletto qui représente officiellement "les associations qui participent au rayonnement de la Corse à l'extérieur".

Les signes récents sont néanmoins positifs. "À travers les institutions, un premier pas modeste mais certain a été franchi, affirme Edmond Simeoni, qui a créé en 2004 l'association Corsica diaspora et amis de la Corse. Et nous, nous préparons d'autres étapes."

Des étapes qui concernent notamment la création d'un comité consultatif des Corses de la diaspora, mais également le problème de leur retour. Et ils sont nombreux, ces Corses exilés, à rêver du jour où ils se réinstalleraient sur leur île, après l'avoir quittée des années auparavant, voire après qu'un de leurs ancêtres en soit parti. Comme le disait le célèbre avocat insulaire Vincent de Moro-Giafferi, "lorsqu'il quitte son île, un Corse ne s'en va pas, il s'absente".



La genèse de la diaspora Corse remonte très loin. À Marseille, ils seraient en

### QUI SONT LES MEMBRES DE LA DIASPORA ?

Bien que la reconnaissance de la diaspora vienne de connaître une avancée, de nombreux points restent encore à éclaircir dont celui, fondamental, de sa définition. Car si l'appartenance à la communauté ne fait pas de doute pour les Corses nés sur l'île, qu'en est-il de leurs enfants et petits-enfants ? "La Corse a ceci de particulier qu'elle fabrique des Corses, souligne Edmond Simeoni. De même que la société corse, lorsqu'elle est forte comme à Marseille ou autre, suscite l'empathie et crée des liens au travers de mariages et autres manifestations sociales qui font que le périmètre de la diaspora corse est très large. Il serait également très maladroit, au moment où l'on parle de rassembler les gens, de rassembler sur la base de critères ethniques." Pour celui qui porte depuis le début les revendications de reconnaissance de la diaspora, la définition englobe, sans aucune considération de date de départ de la famille, de fréquence des retours ou possession de biens, tout individu qui se sent, qui se définit comme Corse. "Ce qui compte, c'est le phénomène d'identification à l'île, poursuit-il. Une chose qui nous a frappés, c'est que le lien affectif qui relie les Corses à l'île, par la définition que je viens d'en donner, est très solide. Il ne s'est jamais défilé." Le président fondateur de l'association Corsica Diaspora et amis de la Corse est également en relation étroite avec des membres de la diaspora désireux d'apporter leur pierre à l'édifice de l'évolution de l'île. "Ce qui est remarquable, c'est que le leitmotiv de tous ces gens est de vouloir aider, précise le docteur Simeoni. La diaspora a un rôle déterminant à jouer dans la mutation que connaît la Corse aujourd'hui. Et elle va devenir la corde stratégique la plus importante, à la fois pour émanciper la Corse mais aussi pour construire la Corse de demain."

### LES 3 QUESTIONS À JEAN DAL COLLETO

## "C'est une première victoire très importante"

Président de la Maison de la Corse de Marseille, fédération des groupements corses de Marseille et des Bouches-du-Rhône, Jean Dal Colletto siège également, depuis mars 2018, au Conseil économique social et environnemental de Corse (Cesec).

#### Que représente votre élection au Cesec ?

"En tant que Corses de l'extérieur, nous avons depuis longtemps cette revendication d'être entendus et représentés au sein des institutions. Nous avions l'oreille attentive de Gilles Simeoni (président du conseil exécutif de Corse, MdI) pour faire partie du Cesec, puis le préfet a nommé des collègues qui ont élu chacun une personne afin que toute la société civile Corse soit représentée. Pour ma part, je représente les "associations qui œuvrent pour le rayonnement de la Corse à l'extérieur". C'est une première victoire très importante. On n'imaginait pas, avec les anciennes mandatures, que l'on puisse entendre la voix des Corses de l'extérieur au sein des institutions. Une autre chose qui peut paraître anecdotique mais qui est très importante, c'est que quand, en mars 2018, le conseil s'est installé dans l'hémicycle, le président que nous venions d'élire, Paul Scal-



Jean Dal Colletto préside une commission de la section "environnement et cadre de vie" au Cesec. /PHOTO DR

la, a insisté pour que je présente ma candidature à la présidence de la commission Europe, relations internationales Euro-région, Méditerranée et diaspora. J'ai été élu et c'est un signal très fort."

#### En quoi consiste votre rôle au sein du Cesec ?

"Le Cesec est le premier des trois organes consultatifs de la collectivité de Corse. Il est organisé en trois sections elles-mêmes divisées en trois commissions. Dans celle que je pré-

side, nous avons trois axes principaux de travail. Le premier concerne la définition de la diaspora. Qui en fait partie ? Nous devons arriver à une définition reconnue par les institutions qui ne soit plus contestable. Le second est la question du statut. Les membres de la diaspora ont-ils un statut ? C'est une question très importante notamment pour des raisons économiques. On pourrait imaginer un statut de membre de la diaspora au même titre que celui de résident pour les transports. Et enfin, le troisième porte sur les Maisons de la Corse. Nous en avons une à Marseille, mais une idée chère au président du Cesec serait d'en créer une autre à Paris."

#### Quelles seraient les prochaines étapes à franchir pour aboutir à une plus grande reconnaissance de la diaspora corse ?

"Nous venons déjà de faire un premier pas mais on pourrait imaginer un conseiller exécutif en charge de la diaspora, de même qu'il y a un député représentant les Français de l'étranger. Envisager d'élire un Corse de la diaspora aurait causé un problème constitutionnel dans la mesure où ces élections se déroulent au sein de la collectivité territoriale. C'est quelque chose que nous n'avons pas encore obtenu."